



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le **mardi 30 juin 2026 à 18H06**, les membres de l'association de la Bonne Entente Salloise se sont réunis, à la salle « Le Cube » de Salles d'Aude, en Assemblée Générale Ordinaire (AGO) sur convocation de la Présidente en date du 06 Juin 2026.

L'assemblée était présidée par Madame Pascale ROUALLAND, présidente de l'Association. Elle est assistée de la secrétaire de séance, Madame Marie-Claude LEBBE, secrétaire adjointe de l'association, ainsi que des membres du bureau.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les 160 membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, soit au total 211 adhérents.

Plus de 50 % des adhérents à jour de cotisation étaient présents ou représentés, la Présidente déclare alors que l'Assemblée Générale Ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame la Présidente accueille et remercie de leur présence les adhérents, Monsieur Jean-Luc Rivel, Maire de Salles d'Aude, ainsi que son adjoint Fabien Paz.

Messieurs Jack Detante et Philippe ESPANOL ont été désignés en qualité de vérificateurs des comptes.

Madame la Présidente continue la séance en rappelant l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Election des membres du CA, à la suite du tiers sortant
- Budget prévisionnel
- Programme prévisionnel des animations
- Questions diverses.

I. Le rapport moral

Il est présenté par la Présidente de l'Association qui remercie tous les adhérents présents ou représentés et tout particulièrement tous les bénévoles qui ont œuvré pendant l'année entière pour faire vivre la BES.

La gestion de l'association :

- Locaux :

Une remise des clés officielle a été faite le vendredi 3 octobre à 18h en présence de Monsieur le Maire, de Françoise Letitre 1ere adjointe, de Fabien Paz et Alain Germa adjoints.



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Un verre de l'amitié a été servi à l'issue de la petite cérémonie.

Une nouvelle convention d'occupation des salles a été signée le 24 mars 2026, elle précise notamment le nombre de personnes maximum à ne pas dépasser dans la salle (80), les équipements de la mairie (8 tables, 25 chaises noires...).

Seule la section « Encadrement » reste au château le mardi de 14h à 17h.

Le 5 janvier nous avons fait installer le Wifi (fibre) avec une Free Box dans la salle. La mairie devrait prendre en charge 50% du coût mensuel ainsi qu'une participation aux frais d'installation de 49 € (max 20€/mois, notre contrat 23,99 €/mois) et sera versé en 1 seule fois avec la subvention.

L'alarme de la salle est souvent déclenchée par les utilisateurs. Il va falloir renvoyer le mode d'emploi et comment l'arrêter...

Concernant le ménage, nous avons investi dans un robot aspirateur-laveur en novembre. Il est programmé pour passer 3 fois/semaine.

Un calendrier pour le ménage de la salle par les sections utilisatrices (affichage au tableau liège) est mis en place en septembre. Il reste les toilettes à nettoyer et les poubelles à vider. Et vider l'eau sale et remettre de l'eau propre au robot.

Le café, thé, infusion sont à votre disposition pendant vos ateliers.

A l'extérieur, nous avons réparé les carreaux de la marche et installé un nez de marche en aluminium devant l'entrée de la salle.

- Communication :

- ✓ Pour les nouveaux principalement, la Présidente rappelle que toutes les informations sont reçues via notre plateforme d'emailing MailChimp. Cette plateforme envoie à tout le monde le même email mais personnalisé avec votre nom. Si un rappel d'une sortie ou autre est renvoyé, la plateforme renvoie à tout le monde même à ceux qui sont déjà inscrits, on ne peut pas faire le tri. (Pas la peine de nous répondre que vous l'avez déjà fait). Attention à bien regarder dans vos dossiers « spam ou indésirable », nos emails peuvent parfois s'y retrouver.
- ✓ La page Facebook se porte bien avec plus 1000 abonnés. Vous y trouverez beaucoup de publications de nos sorties sportives ou culturelles. N'hésitez pas à aller la consulter, pas besoin d'avoir une page perso, il suffit de cliquer sur le lien de la page d'accueil de notre site ou sur nos emails d'infos (bas de page, le petit rond bleu à gauche avec un F).
- ✓ Le site internet de la BES vous permet de retrouver toutes nos infos. En janvier, notre site internet est passé en **https** pour une sécurité renforcée.
- ✓ Cette année en novembre, 1 adhérente a été radiée et la démission réclamée à une 2ème pour comportement inadmissible.
- ✓ À la suite de la convocation par un conciliateur de justice le 27 avril 2026 concernant une demande de remboursement d'un montant de 18 € pour une **annulation** la veille au soir pour le lendemain matin, le CA a apporté quelques modifications au **règlement intérieur** en page 4, en précisant l'annulation dans l'article sur l'assurance. Il complète le document que vous recevez tous les ans en septembre, la **notice explicative pour tous les adhérents**, que vous pouvez retrouver en page « Accueil » du site BES. Dorénavant, sur



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

le **formulaire d'inscription**, vous devrez cocher que vous avez bien pris connaissance des formalités d'annulation.

- ➡ **Rappel** : en alerte rouge et orange, pas de sortie BES, pas de sport à l'extérieur. De même, si les secrétaires envoient aux adhérents un mail pour annuler une séance, pas de photos « des courageux » qui sont sortis quand même. Chacun est libre de faire ce qu'il veut, de prendre des risques mais pas dans le cadre de la BES.
- ➡ **Rappel** : les chiens ne sont pas admis en rando, ni au sein de la BES. Voir le règlement intérieur.
- Adhérents :

La secrétaire adjointe, Marie-Claude Lebbe, indique que l'association comprend actuellement 416 adhérents dont 94 nouveaux et précise leur répartition géographique. Sur la totalité, 247 adhérents sont sallois soit 60% de la totalité. Trois communes sont bien représentées au sein de la BES, Fleury/St Pierre la Mer, Narbonne/Narbonne Plage et Coursan.

- Animations de la saison 2025-2026 et vie des sections :

Le programme annuel a été tenu, il y a eu encore beaucoup d'animations cette année. Nous avons eu un petit problème début avril sur une sortie (Mazamet), le serveur a cru à une cyber-attaque et à bloquer les mails et inscriptions.

Pour les inscriptions à ces sorties, nous fonctionnons via un lien créé à chaque évènement, qui vous emmène sur un formulaire électronique d'inscription à remplir. Vous recevez ensuite un mail de confirmation avec vos choix, conservez-le jusqu'à la sortie, le resto. Ce système fonctionne bien et facilite le travail de l'équipe en charge des activités. En effet, quand vous validez votre formulaire, plusieurs personnes reçoivent en même temps votre inscription avec vos infos, par exemple pour le covoiturage. C'est envoyé principalement à l'organisateur, les secrétaires et la trésorière.

Quand vous vous inscrivez à une animation, vous avez une date butoir pour vous inscrire et payer, merci de le faire rapidement afin d'éviter que les secrétaires ou trésorières vous relancent et pensez à noter vos paiements.

La secrétaire adjointe, Marie-Claude Lebbe présente le tableau des activités régulières de la semaine ainsi que celui de la rétrospective des animations.

Présentation des animateurs des différentes sections, un **grand merci à toutes ces personnes qui animent et consacrent beaucoup de leur temps pour que vive la BES.**

On note dans l'ensemble une stabilité de fréquentation.

Le vice-président Jean-Paul Chambonnière intervient pour sensibiliser les adhérents sur le travail de recherches, et de reconnaissances des randos effectué par toute l'équipe qui l'entoure. Il en profite pour faire un appel aux bonnes volontés pour les rejoindre.



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Activités ouvertes à tous :

- Le 31 octobre 2026 c'est 806 personnes qui ont participé aux nuits des 6 trouilles,
- La section Occitan ne ménage pas ses efforts, elle continue à proposer des chants, danses, théâtres, participe à ACCORD'Oc pour faire connaître et perdurer la culture occitane.

Activités internes à la BES :

- Les rando-resto, les sorties vélo, les différentes soirées dansantes sont toujours bien appréciées.
- Les voyages, les mini-séjours, les visites culturelles et autres animations proposées tout au long de l'année ont eu aussi un vif succès.
- La section footing porte fièrement les couleurs de la BES aux différentes courses des alentours.

L'année prochaine :

- La section « Danse en ligne » souhaite élargir le créneau alloué afin d'accueillir tout au long de l'année les débutants la 1^{ère} demi-heure.
- Carole a lancé au cours du 1^{er} trimestre un cours d'anglais pour enfants le mercredi de 14h30 à 15h30, actuellement 3 enfants du primaire sont inscrits. Cela peut intéresser des élèves du primaire comme du collège.
- La section « Pétanque » sera animée par Philippe Leouffre et Jack Detante à la suite du départ de Philippe Espanol
- Une nouvelle section va ouvrir dès septembre, la « Marche aquatique » avec l'animatrice d'Aquateraa, Anaïs, le cours aura lieu le mercredi matin de 10h30 à 11h30 à Narbonne-Plage, place des Karantes.
- La section « Patrimoine » a décidé d'arrêter son travail au sein de la BES.

Partenariat avec la commune ou autres organismes :

- Téléthon
- Octobre Rose (rando/vélo/course)
- Les Estivales
- Marché de Noël
- Accord'Oc

A l'issue des présentations, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

II. Le rapport Financier

La trésorière adjointe, Marie-Christine Ventalon, présente les tableaux suivants :

- Avoirs de la BES
- Participation BES aux sorties



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Bénéfice des manifestations
- Subventions et dons
- Compte de résultat sur 2 ans

Avoirs de la BES au 30 juin 2026 : 17 760,76 €

La BES a participé à hauteur de 4396 € aux sorties et animations.

Les manifestations ont rapporté au total 3716 € à l'association grâce aux bénévoles qui se sont investis ces jours-là.

Nous avons reçu, pour la saison 2025-2026, des subventions pour 2 000 € :

- une subvention annuelle de 1300 € attribuée par la Mairie de Salles d'Aude (identique l'année dernière)
- une subvention de 700 € en octobre 2025 (DON du Crédit Agricole)

La présidente remercie la mairie et le Crédit Agricole de Coursan.

Le tableau compte de résultat sur 2 ans fait apparaître un exercice 2025-2026 excédentaire de + 1631€ (+3798€ en 2024/2025)

III. Rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes ont été vérifiés point par point par Messieurs Jack Detante et Philippe Espanol en présence de Mesdames Florence Wyngaard (en visio) et Marie-Christine Ventalon le 29 juin 2026. Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par Monsieur Jack Detante qui confirme la parfaite régularité des écritures et de sa gestion. Il précise la tenue rigoureuse de la comptabilité et la bonne santé financière de l'association et propose que soit donné quitus à la trésorière pour la gestion des comptes de l'exercice 2025-2026.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

IV. Election des membres du CA

Le CA est actuellement composé de 15 membres. Un tiers est renouvelable chaque année.

Membres sortants :

Jean-Paul Chambonnière
Régine Légier
Nathalie Couffrant
Marie-Claude Lebbe

Marianne Espanol (ne se représente pas), elle a été chaleureusement remerciée pour toutes ces années, depuis l'AG 2015, au service de la BES. Une plante et un bon cadeau lui ont été offerts.



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Alain Floirac a rejoint le CA en cours d'année pour renforcer l'équipe, notamment pour l'informatique, Marie Torné a accepté de rejoindre l'équipe du secrétariat, l'Assemblée Générale Ordinaire a voté à main levée à l'unanimité pour confirmer leurs nominations.

Les nouveaux élus au CA sont :

Jean-Paul Chambonnière
Régine Légier
Nathalie Couffrant
Marie-Claude Lebbe
Alain Floirac
Marie Torné

Le nouveau CA comporte **16** membres.

Nouvelle composition du bureau :

Présidente	Mme Pascale ROUALLAND
Vice-Président	Mr Jean-Paul CHAMBONNIERE
Trésorière	Mme Florence WYNGAARD
Trésorière Adjointe	Mme Marie-Christine VENTALON
Trésorière Adjointe	Mme Ninna FOURDRIGNIER
Secrétaire	Mme Marie Claude LEBBE
Secrétaire Adjointe	Mme Eliane Cellier
Secrétaire Adjointe	Mme Marie Torné

Nouvelle composition du CA (autres membres) :

Mr Guy COMPAIN
Mme Nathalie COUFFRANT
Mme Régine LÉGIER
Mme Catherine LÉOUFFRE
Mr Alain ROUALLAND
Mr Georges SOULA
Mr Paul-Henri VIALA
Mr Alain Floirac

V. Budget prévisionnel

Madame Marie-Christine Ventalon trésorière adjointe, présente le budget prévisionnel 2026/2027.

La cotisation annuelle est votée et restera à **20 €** pour la saison 2026-2027.

Le paiement par virement de la cotisation est à privilégier pour alléger le travail des trésorières.



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

VI. Programme prévisionnel d'animations

La présidente Pascale Roualland présente le nouveau calendrier prévisionnel pour la saison 2026-2027. Les dates peuvent changer à la suite de la réunion « des salles » avec la mairie fin août. Le forum des associations aura lieu le **04 septembre 2026**, les adhérents pourront s'y inscrire pour la nouvelle saison 2026/2027.

VII. Questions diverses :

Pas de questions.

Monsieur Jean-Luc Rivel prend la parole pour remercier la Présidente et féliciter le Bureau, le CA, les bénévoles pour le dynamisme et la bonne santé de l'association. Il se réjouit du travail exemplaire des bénévoles de l'association et de l'animation qu'elle apporte dans notre village. Très fier de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Pascale Roualland, Présidente de la séance, clôture l'assemblée générale ordinaire à 19h29.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion signé par la Présidente de séance et la secrétaire de séance.

A Salles d'Aude, le 30 juin 2026

La Présidente de l'association
Pascale Roualland

La Secrétaire de séance
Marie Claude Lebbe